



Gunther PAHAUT nous rejoint !

Le 15 janvier 2019, Gunther PAHAUT a intégré l'équipe d'actéo.

Avocat spécialisé en droit de la construction (en matière de responsabilité des architectes et des entrepreneurs, notamment) et en droit immobilier.

SA BIO EN BREF ...

Né à Liège le 10 janvier 1971, marié et père de deux enfants.

- 1996 : licencié en droit de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve
- 1997 : obtient un diplôme d'études supérieures en droit européen à l'Université de Liège
- 1997 : inscription à l'Ordre des Avocats du Barreau de Liège
- 2008-2018 : avocat associé au sein du Cabinet d'avocats PARALLAXE
- Depuis 2013 : membre du Comité juridique de l'Association Royale des Architectes de la Province de Liège
- 2019 : rejoint le Cabinet actéo et se consacre principalement au droit de la construction et au droit immobilier.

SON CARACTERE ET SES OBJECTIFS, EN TOUT AUSSI BREF ...

- Sa plus grande qualité ? Le courage.
- Sa devise ? « *Quitte à faire les choses, autant les faire bien* ».
- Sa citation ? « *Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être. Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement* » (Martin Luther King).
- Ses objectifs ? Apporter une vraie plus-value à l'équipe par ses compétences et son enthousiasme et développer une relation de confiance avec les clients d'actéo.